

Image not found or type unknown



Pour régulariser mon marie?

Par **otm79_old**, le **15/08/2007** à **01:15**

Madame,Monsieurrrnvoila je viens par ces quelques lignes vous demander de bien vouloir m'aider juridiquement:je me suis marier on moi de février 2007 sur le territoire français,et apres on a fait une demande de regroupement familliale au pres de l'anaem etant donner que moi je possède une catre de séjour de 10ans et j'ai tous (logement,je travaille (indéterminer)ils ont dit d'atendre 6mois et la on est dans le 4emme mois et je n'ai rien reçue et maintenant je suis ençainte.si j'amaï y aura un refue de ntre demande que dois-je faire et je vous signale que je n'ai perssone ici a part mon marie j'aimerier bien que vous maidier s'il vous plait.rnrnrnps:mon marie il est rentrée sur le tériroire français par un visas touristique et on célébrer notre mariage sur le territoire français.et la il est on situation irrégulière.